

CIRCULAIRE 018-21

Le 1 février 2021

Appel de déclarations d'intérêt : Programme de maintien de marché pendant les heures de négociation pour l'Asie

APERÇU

Comme elle l'a annoncé dans la [circulaire 135-20](#) qu'elle a publiée sur son site Web le 5 août 2020, la Bourse de Montréal (la « Bourse ») propose de prolonger son horaire de négociation selon l'horaire asiatique en ouvrant son marché à 20 h (t-1), heure de l'Est, plutôt qu'à 2 h, heure de l'Est, comme c'est le cas actuellement. Le projet est en adéquation avec la mission de la Bourse, qui consiste à être une bourse de dérivés de premier rang reconnue à l'échelle mondiale dont la priorité est le client, puisqu'il permettra aux clients nationaux et étrangers de gérer leurs positions sur les marchés canadiens en dehors des heures d'ouverture normales au Canada.

Par conséquent, pour la période **de 20 h (t-1) à 2 h, heure de l'Est**, la Bourse lancera quatre programmes de maintien de marché distincts portant sur les contrats désignés ci-après dans le but premier de favoriser et de promouvoir la liquidité du marché pendant les heures de négociation pour l'Asie.

1. Contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX^{md})
 - a. Contrats *whites* (mois d'échéance trimestrielle 1 à 4)
 - b. Contrats *reds* (mois d'échéance trimestrielle 5 à 8)
2. Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB^{md})
3. Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF^{md})
4. Contrat à terme standard sur l'indice S&P/TSX 60 (SXF^{md})

La Bourse fait appel aux parties intéressées pour lui fournir des commentaires, au plus tard le **1^{er} mars 2021**, au sujet du programme et ainsi lui permettre d'établir la meilleure structure globale possible.

Ainsi, la Bourse souhaite obtenir :

1. les commentaires de participants au marché au sujet de la conception possible des programmes;
2. une indication du type de marché que les parties intéressées seraient en mesure de soutenir (taille et écart);
3. tout autre commentaire ou suggestion.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dénomination sociale	
Division	
Personne-ressource	
Titre	
Téléphone	
Courriel	

MARCHÉ POTENTIEL DES CONTRATS DÉSIGNÉS

Horaire de maintien de marché	de 20 h (t-1) à 2 h, heure de l'Est
-------------------------------	-------------------------------------

On demande aux sociétés intéressées de remplir le tableau ci-après pour indiquer les marchés sur lesquels elles seraient susceptibles d'afficher des ordres et pour formuler des commentaires concernant l'un ou l'ensemble des contrats suivants :

Contrats à terme	Nombre minimal de contrats	Écart maximal	Contrats à terme
Contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX)	BAX <i>whites</i> (mois d'échéance trimestrielle 1 à 4)		
	BAX <i>reds</i> (mois d'échéance trimestrielle 5 à 8)		
Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB)	Premier mois d'échéance trimestrielle		
Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF)	Premier mois d'échéance trimestrielle		
Contrat à terme standard sur l'indice S&P/TSX 60* (SXF)	Premier mois d'échéance trimestrielle		

Veuillez inscrire tout commentaire ou suggestion dans l'espace qui suit :

PERSONNES-RESSOURCES

Pour toute question ou demande d'information ou pour répondre au présent appel de déclarations d'intérêt, veuillez communiquer avec :

AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE ET RESTE DU MONDE
<p>Mark Gunnip Gestionnaire principal, Développement des affaires Téléphone : 1 514 871-3502 Courriel : Mark.Gunnip@tmx.com</p>	<p>David Helps Chef, Développement des affaires internationales Téléphone : +44 (0) 7377 673816 Courriel : David.Helps@tmx.com</p>

Le présent document a été rédigé à des fins informatives seulement; il peut ne pas être représentatif des caractéristiques, des particularités ou des mesures incitatives définitives des programmes. L'information contenue dans le présent document et les réponses au présent appel de déclarations d'intérêt ne sont pas exécutoires et elles sont conditionnelles au contenu de la documentation publiée à l'égard des programmes de maintien de marché, ainsi qu'à la signature d'une convention de maintien de marché définitive entre Bourse de Montréal Inc. et un ou des mainteneurs de marché éventuels. La Bourse traitera de manière confidentielle tous les documents présentés par les répondants et tous les renseignements contenus dans les réponses.

** L'indice S&P/TSX 60 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des sociétés de son groupe (« SPDJI ») et de TSX Inc. (« TSX »). Standard & Poor's^{md} et S&P^{md} sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), Dow Jones^{md} est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») et TSX^{md} est une marque de commerce déposée de TSX. SPDJI, Dow Jones, S&P, les sociétés de leur groupe respectif et la TSX ne commanditent, ne cautionnent, ne vendent, ni ne promeuvent aucun produit fondé sur l'indice S&P/TSX 60, ne font aucune déclaration quant au*



bien-fondé d'un placement dans un tel produit et ne peuvent être tenues responsables d'erreurs, d'omissions ou d'interruptions touchant l'indice S&P/TSX 60 ou les données qui y sont associées.

BAX^{md}, CGB^{md}, CGF^{md} et SXF^{md} sont des marques de commerce de Bourse de Montréal Inc. Le logo TMX est une marque de commerce de TSX Inc. qui est utilisée sous licence.

© Bourse de Montréal Inc., 2021. Tous droits réservés.